

**UN JOUR, UN SITE** Au Bourget-du-Lac, observez les oiseaux du plus grand lac naturel de France

# Le domaine sauvage de Buttet



Comme une fenêtre ouverte sur la faune du lac du Bourget, l'observatoire des Aigrettes est un lieu propice à l'observation des oiseaux tels que le héron cendré, le grèbe huppé ou le canard colvert. Photo L.F.

**V**oilà un endroit fait pour celui qui prend le temps de regarder. D'admirer. L'étang des Aigrettes et l'observatoire du même nom sont le seul espace aménagé pour l'observation des oiseaux d'eau nichant sur le lac du Bourget.

La tourelle, plantée à quelques mètres du château de Thomas II au Bourget-du-Lac, est complètement ouverte au public à la différence de l'observatoire du lac, installé entre le Bourget et Viviers-

du-Lac, lequel sert aux visites pédagogiques conduites par la Frapna.

L'observatoire des Aigrettes est ainsi une véritable fenêtre ouverte sur le Domaine de Buttet, espace protégé depuis 1988 (arrêté de biotope), dont la gestion a été confiée au Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie à partir de 1993. Ladite association restaure cette zone à la biodiversité étonnante, l'entretient et y mène des programmes de renommée nationale comme la réintro-

duction de la tortue cistude. Son action, au fil des ans, a également permis à certains oiseaux de revenir sur les lieux comme la Rousserolle Turtoïde (passereau), et à d'autres de s'y installer, à l'image du fuligule milouin (canard plongeur) ou de l'aigrette garzette.

## De juin à août, voici venu le temps de l'élevage des nouveau-nés

Bien entendu, en ces mois d'été, n'espérez pas apercevoir des espèces migran-

tes. Seuls les sédentaires et les oiseaux estivants sont encore sur le plan d'eau, mais toujours en nombre significatif.

Faut-il le rappeler, le lac du Bourget est sur l'axe migratoire rhodanien, pour ainsi dire il accueille une imposante population d'oiseaux tout au long de l'année. Et ce, suivant un calendrier bien précis : l'hiver, le lac est peuplé de près de 20 000 oiseaux ; au printemps, la période de la reproduction est venue ; quant à l'été, il est le temps où

## REPÈRES

### S'Y RENDRE ?

■ Depuis Aix-les-Bains, prendre le bord du lac direction Chambéry (RD 1 201), puis au rond-point de Terre-Nue, bifurquer sur la RD 1 514 vers Le-Bourget-du-Lac. A l'entrée de la commune, prendre à droite et se garer sur le parking en terre battue. A pied, suivre le fléchage "château de Thomas II" puis juste avant les ruines, prendre à droite. Temps de marche : 5 minutes.

### QUEVOIR ?

■ En ce moment, seules les espèces sédentaires ou estivantes sont sur l'étang des Aigrettes. Avec une paire de jumelles, vous pourrez voir en gros plan hérons cendrés, aigrettes, poules d'eau, grèbes castagneux, grèbes huppés... De juin à août, les parents élèvent les nouveau-nés.

la vie s'exprime de la plus belle des façons.

En effet, après les amours et les parades, l'étang des Aigrettes se transforme, de juin à août, en base d'apprentissage pour les nouveau-nés. L'élevage des jeunes est alors la principale occupation des parents et donne lieu à des scènes remarquables.

Autant dire qu'il y a là un lieu tout à fait magique pour les passionnés d'ornithologie, les touristes désireux de rompre avec la routine des plages bondées et les enfants toujours prêts à s'émerveiller devant le monde animal.

Seule condition pour profiter pleinement du spectacle : ne pas oublier d'emmener une paire de jumelles !

L.F.